

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

SYNDICAT D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT DU SUD-EST DES ARDENNES

NOMBRE DE MEMBRES

SEANCE DU 16 MAI 2014

Afférents au Comité Syndical	193
En exercice	193
Qui ont pris part à la délibération	144

L'an deux mille quatorze

et le 16 mai

A 19h00, Le Comité syndical du Syndicat, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel des ses séances sous la présidence de :

**Monsieur Bernard BESTEL**

Date de la convocation
06 mai 2014

Nombre de Membres présents : 144

Date d'affichage
16 mai 2014

Monsieur Emilien GERARD est élu secrétaire de séance à l'unanimité

Objet de la Délibération

## DESIGNATION D'UN DELEGUE AU CNAS

## DESIGNATION D'UN DELEGUE AU CNAS

Considérant que le SSE est adhérent au Comité National d'Action Social (CNAS), il y a lieu de désigner un délégué représentant les élus auprès du CNAS.

### VOTE :

POUR : 144

CONTRE : 0

Sur proposition du Président, le Comité syndical désigne :

Monsieur **Bernard BESTEL** délégué représentant le SSE au CNAS.

**DELIBERATION  
N° 2014/16**

Fait et délibéré, les jour, mois et an ci-dessus.

Le Président,  
**Bernard BESTEL**

après dépôt en Sous  
Préfecture

Le :

et publication ou  
notification

du 16 mai 2014